

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 02/09/2025

ÉMISSION SIMULTANÉE

UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons et d'obligations du trésor dont les termes sont les suivants:



CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

|                             |                           |                 |                 |                 |
|-----------------------------|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| ÉMETTEUR                    | : ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE   |                 |                 |                 |
| MONTANT MIS EN ADJUDICATION | : 60 000 MILLIONS DE FCFA |                 |                 |                 |
| DATE DE VALEUR              | : 03 septembre 2025       |                 |                 |                 |
| Montant Alloué              | 20 000 millions           | 10 000 millions | 20 000 millions | 10 000 millions |
| Denomination                | BAT-364 Jours             | OAT-3 ans       | OAT-5 ans       | OAT-7 ans       |
| Maturité                    | 364 jours                 | 3 ans           | 5 ans           | 7 ans           |
| Valeur nominale unitaire    | 1 000 000                 | 10 000          | 10 000          | 10 000          |
| Prix                        |                           | Multiples       | Multiples       | Multiples       |
| Taux d'intérêt              | Multiples                 | 5,45%           | 5,70%           | 5,95%           |
| Échéances                   | 01.sept.26                | 03.sept.28      | 03.sept.30      | 03.sept.32      |

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mardi 02 septembre 2025 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.  
Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons

Dakar, le 29 août 2025

Le Directeur de UMOA-Titres

Le Directeur Général des Financements

Oulimata NDIAYE DIASSE

Lanciné DIABY

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:  
email : [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org) / Tel : +221 33 849 28 28